

5^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée

DECLARATION FINALE

Nous, participants des 5^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée dont les représentants des 22 collectivités territoriales françaises et des 19 collectivités japonaises, réunis à Tours (France) du 05 au 06 octobre 2016, adoptons la « Déclaration de Tours » suivante :

Les Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, organisées pour la première fois à Nancy à l'initiative des villes de Nancy et de Kanazawa en 2008, ont connu un grand succès lors des Deuxièmes Rencontres à Kanazawa en mai 2010, des Troisièmes à Chartres en août 2012, des Quatrièmes à Takamatsu en octobre 2014. Les Cinquièmes Rencontres (désignées ci-dessous par « les Rencontres de Tours ») se sont tenues à Tours, ville située au cœur du Val de Loire - patrimoine mondial de l'UNESCO.

A cet effet, l'importance de ces Rencontres a été soulignée dans les communiqués conjoints franco-japonais suite aux réunions entre le Président de la République française et le Premier ministre japonais, en juin 2013 et mai 2014.

Les Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée s'imposent, à chaque édition, comme un rendez-vous majeur, comme cela a été d'ailleurs mentionné par la Feuille de route pour la coopération franco-japonaise 2013-2018, dans l'Objectif N°17 : Approfondir la coopération décentralisée. Ces Rencontres se sont tenues dans le contexte d'une actualité franco-japonaise fructueuse et riche en événements depuis le début de l'année 2016, tant au niveau gouvernemental que dans les collectivités.

Aussi cet espace de dialogue que sont les Rencontres permet d'apprécier la contribution importante de la coopération entre les collectivités territoriales japonaises et françaises aux relations bilatérales et ainsi mieux bénéficier des opportunités de la mondialisation dans les domaines économiques et du développement durable. Cette mondialisation ouvre, en effet, de nouvelles perspectives positives, particulièrement dans les milieux économique, universitaire, culturel et touristique. Ce développement innovant contribue ainsi

au dynamisme de nos deux pays, nos territoires et à une meilleure qualité de vie des citoyens de nos collectivités.

Les Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée dépassent le cadre habituel des échanges bilatéraux entre collectivités franco-japonaises jumelées ou partenaires. En effet, il s'agit d'assises au cours desquelles les représentants de collectivités locales de nos deux pays se concertent, se rassemblent et présentent des stratégies de développement et des projets mis en œuvre afin de concilier tradition et modernité, de faire la synthèse entre une histoire, un patrimoine exceptionnel, des atouts et des savoir-faire et dans lesquels puiser une vitalité fondée sur l'innovation, la créativité, la recherche, l'intelligence de nos territoires.

A ce titre, ces Rencontres de Tours s'inscrivent dans la continuité des éditions précédentes, avec pour objectif l'approfondissement du travail d'échange d'expériences, en vue de résoudre des problématiques communes. Les discussions, aux thématiques inclusives, ont été organisées en trois volets dans les domaines de l'économie, la culture et l'urbanisme. Les deux pays ont pris soin d'identifier des rapprochements emblématiques et à soutenir des projets pérennes.

Les présentes « Rencontres de Tours » avaient pour thème : « L'innovation facteur de dynamisme économique et de rayonnement international pour les collectivités locales japonaises et françaises »

Les coopérations décentralisées franco-japonaises sont actives et dynamiques, et ce dans des domaines très variés. Les interventions ont abordé une large palette d'actions parmi lesquelles : échanges économiques, technologiques, universitaires, vieillissement de la population et « silver » économie, tourisme, coopération culturelle, réappropriation de patrimoines anciens et métamorphose d'espaces urbains, ville connectée, etc...

Les collectivités locales françaises et japonaises, réparties en trois ateliers, ont fait part de leurs différentes expériences et de leurs actions, et ont recherché ensemble des mesures pour continuer à les développer dans la durée.

- Atelier 1 - Économie, Industrie, Tourisme
- Atelier 2 - Culture
- Atelier 3 - Urbanisme

Economie – Industrie – Tourisme

Dans un contexte de compétition mondiale aiguisée, il est avéré de l'importance des spécificités nationales et régionales dans l'explication des performances technologiques des systèmes d'innovation.

Nous reconnaissons qu'il y a à promouvoir le développement des industries de chaque région afin de relancer les économies locales, et en tirons les conclusions suivantes.

Pour ce faire, nous proposons de :

- Concentrer les ressources territoriales à travers la stratégie de pôles d'excellence qui coordonne les industries, les institutions et les universités et dynamiser les échanges entre ces pôles entre la France et le Japon.
- Aménager le cadre d'activité économique, accompagner le développement, favoriser la culture entrepreneuriale, et encourager l'innovation par le biais de politiques publiques à chaque niveau de collectivité territoriale, en sus des politiques nationales.
- Favoriser les entreprises, en particulier les PME - à fort potentiel à se développer et à échanger à l'échelle internationale par l'action des pouvoirs publics.
- Communiquer sur l'attractivité des territoires, en coordonnant les diverses ressources touristiques, en valorisant les identités remarquables, les produits phares des régions notamment gastronomiques et les métiers d'art, les singularités de chaque territoire et en créant un réseau opérant qui relie les différents atouts au local et à l'international, dans un esprit de coopération bilatérale, de partage et de bienveillance.
- Inciter à un tourisme de qualité et responsable. La Culture et le Patrimoine sont des moyens d'échanges et de dialogue pacifique, d'échanges mutuels, par tous, pour tous et partout.

Culture

Nos collectivités conscientes des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent toujours plus dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Nous reconnaissons la culture, les patrimoines comme un moyen universel d'échanges et de dialogue entre les peuples, pour tous, par tous et partout. Ce sont des vecteurs et des facteurs de développement économique et touristique pour nos territoires urbains et ruraux.

Nous proposons de :

- Inscrire chaque projet dans une démarche de politique publique volontariste. Il s'agit que tout projet repose sur un dispositif transversal à l'action du territoire pour mieux accompagner les décideurs et les agents publics, mais aussi l'ensemble des acteurs locaux qui participent à la valorisation du patrimoine et à l'élaboration du cadre de vie.
- Présenter la ville et le territoire comme étant un centre d'interprétation. Les nouveaux outils numériques présentent de manière didactique l'architecture, le patrimoine et le paysage. Véritable équipement de proximité, cet espace est également un lieu de ressources et de débat pour la population, propre à la présentation de l'histoire mais aussi à celle des projets d'aménagement contemporains.

Urbanisme

Les projets d'urbanisme durable sont nombreux mais certains projets très innovants et ambitieux demandent une attention particulière. Ce sont des stratégies de métamorphose urbaine qui s'inscrivent en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique et bien sûr, l'économie verte.

Nous reconnaissons que ces projets sont autant d'avancées, réalisées pour développer un nouveau mode de vie urbain plus économe en énergie, plus respectueux des hommes et de leur nature.

Nous proposons de :

- Inscrire la ville et les territoires dans une démarche d'intégration de tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville et plus largement d'un territoire riche de son passé et fort de son dynamisme et de son avenir, par tous ces atouts qui les singularisent et les caractérisent de manière remarquable.
- Concevoir le terme de patrimoine dans son acception la plus large, puisqu'il concerne aussi bien l'ensemble du patrimoine bâti de la ville que les patrimoines naturel, culturel (matériel et immatériel), industriel et maritime.
- Sensibiliser les habitants à l'architecture, au patrimoine, à l'urbanisme, à leur cadre de vie et au paysage afin de les conduire à se considérer comme acteurs de leur cadre de vie. Cette appropriation des habitants, témoignage de maturité de la démocratie locale, sera encouragée.

Conclusion

A l'issue de ces journées, les participants sont convaincus de la pertinence des Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée, qui ont une nouvelle fois permis de partager et de confronter des informations et des points de vue sur différentes situations de politiques locales.

L'organisation des Rencontres de Tours a permis de contribuer grandement à la promotion des échanges et des liens d'amitié entre la France et le Japon.

Dans cette perspective, nous décidons de maintenir une étroite collaboration entre nous par la prolongation des comités de pilotage en France et au Japon.

Des échanges fructueux que nous convenons de reconduire par la tenue des Sixièmes Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaises à Kumamoto (Japon) en 2018.

Fait à Tours le 6 octobre 2016.